

Auteurs : Iwan Le Berre, Mathieu Weiss, Sébastien Bouland, Olivier Marcel, 10/2018

Vocation :

La part des résidences secondaires est un indicateur de la proportion de population non permanente. Elle concerne la gestion de crise : d'une part la question du relogement peut se poser différemment selon la saison d'occurrence de l'aléa ; d'autre part, les comportements des résidents peuvent varier, notamment en fonction de leur information sur les risques.

→ En résumé, plus le nombre de résidences secondaires est élevé, plus la saisonnalité est importante, faisant varier l'enjeu humain (haute / basse saison)

Sources : INSEE, 2014

- Enquête INSEE (recensement) disponible à l'échelle communale (base-ic-logement-2014)
- Fréquence de mise à jour : Tous les 5 ans dans les communes de moins de 10000 habitants.

Qualité de la donnée :

	faible	Moyen	Elevé
Fiabilité		X	
Pertinence		X	

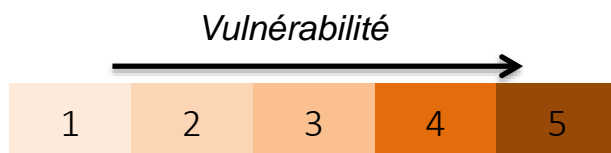
	Faible	Moyen	Elevé
Compétences nécessaires		X	
Coût	X		

Protocole :

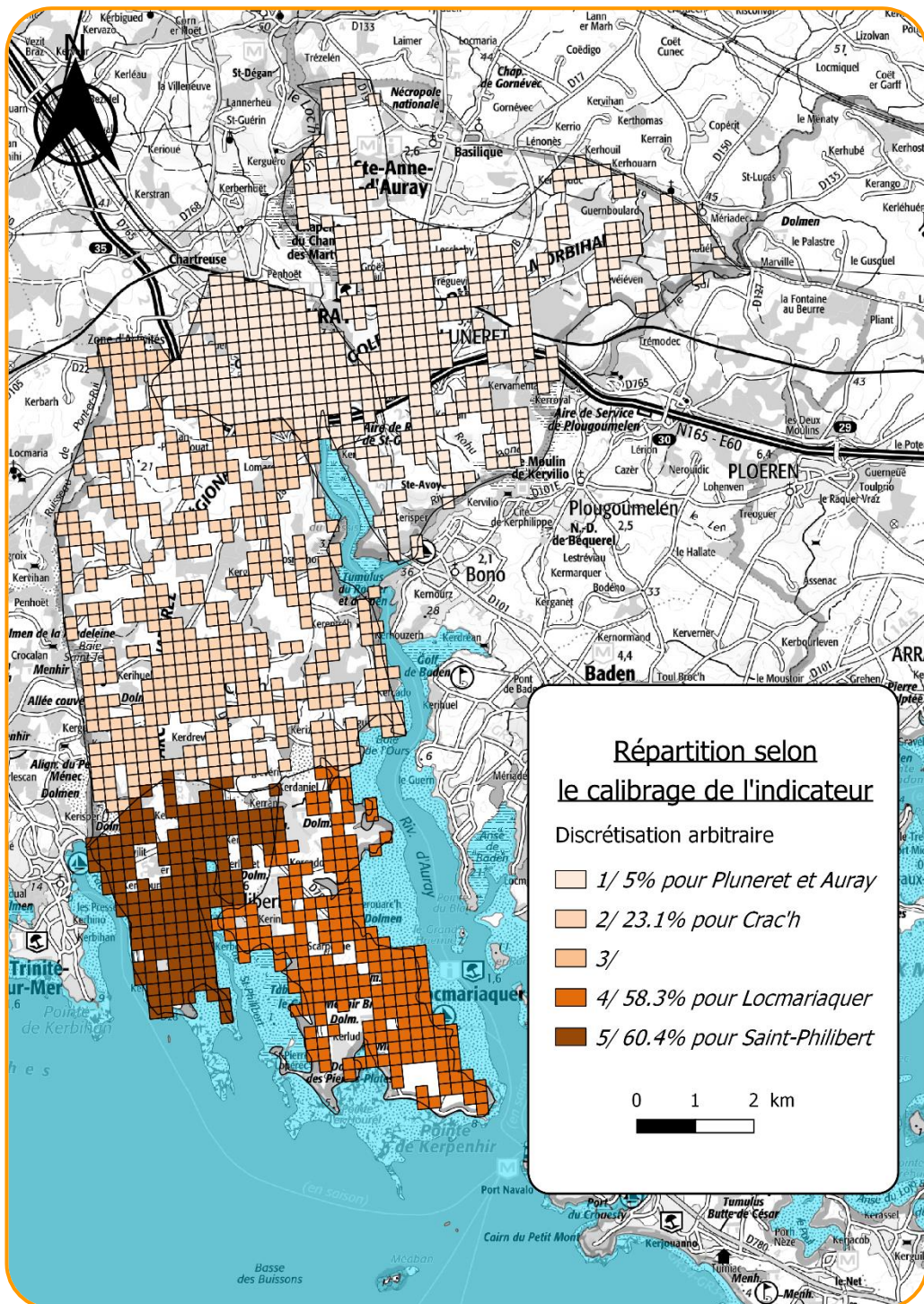
1. Extraction des données sur la Bretagne dans la BD INSEE sur le logement
2. Production d'un tableau croisé dynamique pour calculer la part des résidences secondaire par commune (données fournies à l'échelle des IRIS)
3. Jointure attributaire à la couche des communes littorales de Bretagne
4. Jointure spatiale aux données maillées CARLITTO comportant du bâti résidentiel.

Méthode de discrétisation et calibrage :

- Calcul des quantiles à partir des valeurs min/max du jeu de données (*extension Stata de QGIS+Excel*).



Aperçu de l'indicateur :



Sources : IGN, 2017, INSEE, 2014 – Réalisation : M.Weiss, (UBO), 2018